



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

transports

Question écrite n° 23593

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les souhaits exprimés par l'Association des paralysés de France concernant l'accessibilité de l'environnement aux personnes handicapées. L'APF demande que, outre les transports publics et la voirie, l'accessibilité de toute la chaîne de déplacement soit améliorée en facilitant l'accès au transport individuel par la mise en accessibilité des bornes d'appel d'urgence et des distributeurs d'essence, ainsi que par la mise en place de mesures plus appropriées pour faire respecter les aires de stationnement réservées aux titulaires de macarons GIC-GIG, etc. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23593

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 1999, page 149